

14 juil 2017 -16:59

Publication du 4e rapport annuel de l'Observatoire de la mobilité des patients

Il ressort de ce rapport que le nombre d'hospitalisations de patients étrangers qui se font soigner en Belgique est stable depuis plusieurs années.

Nombre de patients étrangers en Belgique

Les analyses révèlent que l'afflux de patients étrangers reste relativement limité. Cet afflux représente environ 1,53 % de l'ensemble des séjours hospitaliers. 37,8 % des séjours de patients étrangers concernent des patients qui n'étaient pas domiciliés en Belgique. La majorité des séjours se trouve en hospitalisation de jour et un cinquième des séjours concerne une hospitalisation classique. La majeure partie de ces patients est domiciliée dans les pays limitrophes. Comme les années précédentes, ce sont nos voisins néerlandais qui se trouvent en tête avec 61,2 % des séjours. La France (9,6 % des séjours) et l'Allemagne (3,8 % des séjours) complètent la collecte des données des séjours.

Analyse des contrats de soins

L'observatoire s'est aussi penché sur les contrats de soins que les hôpitaux belges ont conclu avec des assureurs de soins étrangers. On observe que la majorité s'avère être de qualité même si les dispositions relatives à l'information et à la communication avec le patient et celles relatives aux soins post-hospitaliers pourraient être améliorées. Les contrats établis avec un assureur de soins public répondent en général mieux aux directives de l'observatoire que les contrats conclus avec un assureur de soins privé.

Délais d'attente pour le traitement

L'observatoire s'est également intéressé aux délais d'attente dans le cadre de l'imagerie médicale et de la cataracte. On remarque que les délais d'attente enregistrés peuvent différer selon le fonctionnement et l'organisation des hôpitaux et également, dans le cas de l'imagerie médicale, selon la pathologie des patients. Par délai d'attente, on entend le temps écoulé entre le moment de la décision de réaliser l'intervention et le moment effectif de celui-ci.

[4e rapport annuel 2015-2016 de l'Observatoire](#)

Plus d'informations ?

obs_pat_mob@inami.fgov.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be